

AVIS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÈGLEMENT N°360

Projet de règlement – Relatif à la démolition d'immeubles

AVIS aux personnes intéressées par le Projet de règlement no 360 relatif à la démolition d'immeubles

Lors d'une séance tenue le 19 novembre 2024, le conseil de la Municipalité a adopté le Projet de règlement no 360. Ce Projet de règlement a pour objet de modifier le règlement n° 354 relatifs à la démolition.

Une assemblée publique de consultation sur ce Projet de règlement aura lieu le 3 mars 2025 à 18h00 à la salle du conseil située au 24, boulevard Blais Est à Berthier-sur-Mer.

Lors de cette assemblée, toute personne présente pourra faire des représentations verbales ou déposer des documents. Ces derniers seront traités comme s'ils étaient déposés lors d'une séance du conseil.

Ce Projet de règlement peut être consulté au bureau municipal soit au 66, rue Principale Est à Berthier-sur-Mer, du lundi au vendredi, selon les heures normales d'ouverture des bureaux ou sur le site Internet de la Municipalité <https://berthiersurmer.ca/>.

Donné à Berthier-sur-Mer, ce 24 février 2025



Mélissa Gagné

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélissa Gagné, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre onze heures et midi, le vingt-quatrième jour de février 2025. Une copie a également été déposée sur le site Web de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-quatrième jour de février 2025.



Signé
Mélissa Gagné, Directrice générale et
Greffière-trésorière